

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTÉRAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, METU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST."—Salluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, VENDREDI, 12 MARS, 1858.

NO. 8

LE MIROIR DU PARLEMENT.

Depuis quelques jours, il est sérieusement question de faire rapporter et imprimer aux frais du peuple les discours des Hon. Conseillers et des députés, tels qu'ils auront été prononcés.

Autant que nous avons pu comprendre une circulaire qui nous a été adressée à ce sujet, la personne qui se chargerait de cette futile et coûteuse entreprise recevrait du trésor public une certaine somme, en échange de deux ou trois cents copies de sa publication, qui seraient livrées aux membres du parlement et il vendrait ensuite le reste de son tirage comme il l'entendrait.

Avec tout le respect que nous devons à la Chambre, nous nous permettrons de lui dire qu'il y a dans le projet de son comité un tel mélange d'extravagance et d'inconsidération que, dans l'intérêt même de sa réputation, nous devons l'engager fortement à ne pas donner suite à son idée.

En premier lieu, messieurs les députés devraient étudier l'état de nos finances avant d'oser songer à faire payer à l'État la satisfaction qu'ils éprouveraient en voyant leurs discours imprimés tout au long et à plusieurs milliers d'exemplaires.

L'autre jour, l'Hon. M. Cartier s'exprimait dans la Chambre, qu'il est fier de pouvoir dire qu'il n'y a pas sous le soleil de peuple qui consacre une plus grande partie de son budget à l'instruction du peuple et aux travaux publics. M. Cartier avait doublement raison s'il croit que les livres bleus contribuent à civiliser la nation et s'il classe l'impression de ces brochures dans la catégorie des Travaux-Publics. En effet, il n'y a pas de gouvernement qui, toute proportion gardée, dépense plus que le nôtre en frais d'impression. À quoi servent ces piles de livres bleus que les députés feuilletent à peine et que personne ne lit? seulement à contribuer puissamment à vider la caisse publique.

M. Loranger dit, l'autre jour, avec beaucoup de raison, que les frais d'impression du gouvernement étaient énormes, et M. Hogan fit allusion, le jour suivant, au gaspillage que l'on a fait ici de l'argent du peuple; nous pouvons donc être certain qu'au moins MM. Loranger et Hogan s'éleveront contre le projet conçu par quelques uns de leurs collègues de faire une nouvelle saignée au trésor public.

Un caricaturiste a représenté jadis la caisse des gouvernements constitutionnels sous la figure d'une truie qui avait malheureusement à nourrir plus de petits cochons qu'elle n'avait de tettes. La pauvre bête, couchée sur le flanc et n'en pouvant presque plus, était assaillie par une multitude de ses petits nourrissons et l'on en voyait un qui, ne trouvant pas de place auprès des autres, s'était mis résolument à sucer la queue de sa mère. En apprenant qu'un comité de la Chambre se propose de faire imprimer aux frais de l'État tous les discours de messieurs les membres du parlement, nous nous sommes rappelé involontairement ce pauvre affamé qui suçait la queue de sa pauvre mère.

On nous répondra peut-être que cette dépense serait minime en proportion du service que rendrait cette publication; mais ceux qui font de ces réponses sont volontairement aveugles. La première année, la province n'aurait à payer peut-être que cinq ou six mille louis de plus qu'à présent. (car il ne faut pas s'imaginer que l'entrepreneur de ce travail pût vendre plus d'une centaine de ses volumes, en dehors de ceux qu'il livrerait au parlement;) mais peu à peu on se laisserait aller pour cette affaire comme pour toutes les autres, et l'on arriverait bientôt à des sommes énormes. Qu'on nous cite une seule entreprise qui n'ait

coûté au gouvernement canadien que le prix spécifié d'abord! Il n'y en a point!

Admettons, cependant, que la dépense n'allât pas en augmentant. Ne croit-on pas que le moindre bout de chemin, ouvert dans les nouvelles concessions, rendrait plus de services réels que ces piles de livres bleus dont la boutique de l'épicier est pour la plupart la destination inévitable? Il ne faut pas se complaire volontairement dans l'erreur. Si vous prétendez intruire le peuple, nous vous dirons que les MM. Crémazie, de Québec, M. Rolland et M. Fabre de Montréal, M. Larue, de Trois-Rivières, M. Maclear, de Toronto et enfin, tous les libraires du Canada font plus pour éclairer le peuple que les tas de livres bleus imprimés par le gouvernement, à "des frais énormes," nous dit M. Loranger. Nos ressources financières diminuent tous les ans, le chiffre des tailles se multiplie dans toutes les villes, et si, dans de si tristes conditions, il doit être question de faire jaillir une nouvelle source de dépenses, on est loin de s'attendre que ce sera simplement pour faire imprimer les phrases des hommes parlementaires, aux frais de l'État; car il y a de la peur chez la plupart de nos représentants.

Oublions, un instant, l'extravagance de la proposition pour n'en considérer que le côté ridicule.

Les discours, dit la circulaire, devront être publiés tels qu'ils auront été prononcés. Nous avançons, tout-à-l'heure, que les brochures de l'administration ne contribuent guères à l'instruction du peuple, pour l'excellente raison que les personnes qui ont besoin d'instruction préfèrent la lecture d'un livre religieux ou d'une histoire de la guerre de la Crimée à celle de ces fastidieuses brochures. Quant aux autres, elles ont les moyens de lire les journaux, qui en apprennent plus en un an que des pyramides de livres bleus. Eh! bien, si les discours des représentants sont réellement rapportés tels qu'ils auront été prononcés, nous disons avec la franchise qui caractérise notre plume, que c'est un grand bonheur que le peuple n'ait pas l'habitude de feuilletter les volumes du gouvernement, car au lieu de l'instruire, la lecture des rapports fidèles des débats parlementaires, ne ferait que l'abrutir et renverser complètement dans son esprit cet édifice de règles grammaticales qu'on trouve si rarement au complet dans les têtes du pays.

Bon Dieu! où en serions-nous si les typographes officiels avaient à se faire les échos de tous les pataqu'est-ce, des velours, et des cuirs, ainsi que des incorruptions de langage et d'autres abominations qui émaillent les effusions parlementaires de quelques députés! Certes, le maître d'école se garderait bien de permettre à ses élèves la lecture de ces recueils dangereux, car si l'on dit aujourd'hui avec raison: "dis-moi ce que tu lis et je te dirai qui tu es," nous n'hésitons pas à déclarer que la population qui serait inondée de ces rapports fidèles des débats parlementaires, aurait bientôt désappris le peu de français que lui a permis de conserver son habitude de parler anglais, même en se servant de mots français.

Que serait-ce si le rapporteur par trop passif se voyait dans la triste nécessité de conserver religieusement les expressions anglaises auxquelles des Canadiens par trop libéraux ont accordé droit de cité dans le dictionnaire de la langue française? Il nous serait donné alors de lire, au grand scandale des puristes et des patriotes qui ont l'orgueil de leur race, de prétendus discours français, contenant des phrases dans le genre de celles-ci:

"Je voterai pour la permanence, bien que mes amis soient

pour l'ambulance et je prédits à mon parti une majorité pour. L'autre jour, j'ai introduit au commissaire des terres un de mes amis qui voulait améliorer (vendre) sa propriété sur laquelle il y avait une gangue de vingt-hommes. Mais le commissaire lui dit de repasser à son office lorsqu'il aurait cléré ses comptes. Je souscrivis au journal dont-zil est question, é-talors-til arriva qu'on nous parla d'une mesure dont à laquelle les membres pour Montréal s'étaient estultifiés en votant contre, etc." Nous faisons grâce du reste à nos lecteurs.

Il est vrai que notre journal public dans toute leur étendue les débats du parlement, mais nous nous garderions bien de nous attacher à une exactitude qui, pour être trop scrupuleuse, produirait les plus vilains effets dans le pays et déplairait à messieurs les députés, autant que les portraits trop fidèles déplaisent quelquefois à des vieilles demoiselles d'une figure peu avenante. La plupart de nos députés français, bien plus à l'aise en parlant l'anglais que lorsqu'ils maillent le français, n'ignorent pas qu'il est cent fois plus facile d'improviser un long et beau discours en anglais, auquel aucun grammairien ne trouverait le moindre mot à corriger, que de prononcer une dizaine de phrases françaises, exemptes de fautes de grammaire; voilà précisément pourquoi grand nombre de députés français ont pris l'habitude—sans rien dire, néanmoins, de leurs véritables raisons—de ne plus discourir qu'en anglais. S'ils se trompent en parlant, on leur pardonne aisément d'ignorer toutes les règles d'une langue étrangère, et s'ils parlent bien, on admire hautement leurs talents philologiques. Dans un cas comme dans l'autre, c'est tout bénéfice.

Cependant, il neus reste heureusement quelques représentants qui, de temps à autre, prononcent encore un petit discours français, et ce serait leur rendre un bien mauvais service que de répéter à 20,000 lecteurs, en rapporteur stupide, toutes les erreurs qui leur échappent dans l'entraînement des débats.

Peut-être, par égard pour ces messieurs, leur permettrait-on de corriger les épreuves de leurs discours ou, mieux encore, de donner à l'imprimeur leurs improvisations par écrit. Dans ce cas, on peut être certain que le public ne saurait jamais ce que ces députés auraient dit dans la Chambre. C'est tout au plus si les lecteurs des recueils parlementaires pourraient être au fait de ce que ces représentants auraient aimé à dire au président, s'ils avaient été aussi sûrs de leurs langues qu'ils le sont de leurs plumes, et s'il était vrai, ainsi qu'un proverbe menteur voudrait nous le faire croire, que les paroles s'envolent, tandis que les écrits restent. Non, non, ces messieurs ne le savent que trop bien: de nos jours, les paroles restent, enchaînées au crayon rapide des sténographes, et les écrits dont on n'est pas satisfait s'envolent dans le tuyau de la cheminée. Vingt fois sur le métier, on remet son ouvrage, afin de suivre l'excellent conseil de Boileau, et à minuit, lorsqu'on se couche, on est tout guilleret d'avoir laborieusement improvisé sur le papier un discours qui, le lendemain, fera le meilleur effet dans les rapports parlementaires.—"Ah! disait le pauvre Milton en exil, si Cicéron avait réellement prononcé pour ma défense ce brillant discours qu'on a copié plus tard sur ses tablettes, je ne mangerais pas aujourd'hui du poison à Marseille!"

Un des prétextes mis en avant par les partisans de ce *Miroir parlementaire*, [*the Mirror of parliament*,] c'est que, plus fidèle que les journaux, il refléterait exactement les discours des députés. [Un *Miroir* qui réplète des paroles! Les gestes, passe encore; quant aux discours, c'est à l'*Echo du Parlement* qu'il faudrait laisser le soin de les reproduire.]

Nous croyons avoir justement prouvé que ce *Miroir*, pareil à d'autres glaces mal étamées, répètera infidèlement les discours des orateurs mal embouchés, ou bien semblera vouloir faire leur caricature.

Mais il y a plus, la lettre circulaire nous dit que les discours devraient être publiés dans la langue dans laquelle ils auront été prononcés. Comme la plupart des séances sont monopolisées par l'éloquence des Grands-Bretons, les Bas-Canadiens auraient quelquefois à feuilleter patiemment une douzaine de numéros exclusivement consacrés à l'anglais, avant de mettre la main sur un discours français; ce qui serait, nous l'avouons, un excellent moyen d'anglifier de plus en plus, les habitants des comtés en aval. Il est vrai que les fermiers des plaines que baigne le lac Érié auraient, de temps à autre, l'occasion de se passer la fantasia de

gronder, si chère aux Grands-Bretons.

Que diraient, par exemple, un brave habitant du comté de Charlevoix, qui ne sait pas un mot d'anglais, et un non moins brave cultivateur du comté de Grey, qui a de la peine à savoir l'anglais, en recevant, celui-ci, de M. Hogan et celui-là, de M. Cimon, un No. du *Miroir* renfermant un dialogue dont voici un échantillon.

M. Cimon.—Je mets les intérêts de ma nationalité bien au-dessus des principes politiques sur lesquels repose notre échafaudage gouvernemental, et s'il est de mode de déclarer qu'on saura au besoin sacrifier les hommes aux principes; j'oserai dire, moi, que dans certaines circonstances, je ne me ferais pas scrupule de sacrifier les principes aux intérêts de la race canadienne-française.

M. Hogan.—The hon. member for Charlevoix, than whom there is not one in this house whom I respect more, has said that he was ready to consider measures and not men, but.....

M. Chapais.—Il n'a pas dit cela.

M. Brown.—What then did he say?

M. Dufresne.—Je demanderai à l'hon. député de vouloir bien répéter ses paroles à ce sujet.

M. Cimon.—A quel sujet? s'agissait-il de moi?

M. Loranger.—Oui, de vous, des intérêts de la race française et des sacrifices que vous êtes prêt à faire.

M. Cimon.—Certainement, je l'ai dit et je le répéterai volontiers: je place ces intérêts au-dessus de tout.

M. Hogan.—That is not the part of his speech I was alluding to.

The hon. Malcolm Cameron.—Yes, it was.

M. Bureau.—Non; l'hon. député se trompe.

M. Mackenzie.—It is a, very singular thing, Mister Speaker, that those French members must come here to babble words which.....

M. Piché.—Nous avons autant le droit de parler français ici que.....

Une voix au fond.—Oui et plus même.

M. Mackenzie.—You hear that, Mister Speaker?

The Speaker.—Order! order!!

M. Mackenzie.—I am in order.

A voice.—No, you are not.

Une autre voix.—Il est fêlé, le bonhomme.

"Tudieu! comme il parle bien, notre membre! s'écrierait un montagnard de Charlevoix, en lisant ce dialogue moitié anglais, moitié français, comme l'habit d'Arlequin est partie noir et partie rouge. Comme il parle bien! c'est un bon! oui, et M. Piché aussi, quand il défend la langue française au milieu de gens d'en haut; mais qu'est-ce qu'y voulaient c'te Ogan, ce Camurond et c'tautre Micmakenzi? Le sais-tu, Jean?—Moué? Non—c'est tout de même embêtant de n'y rien comprendre, car ça était intéressant—Dame! c'est le malheur de n'avoir pas été éduqué."

—"By the powers! s'écriera le bon gros fermier du comté de Grey; I see that our member is up to his task. He gives it to them. I rather like to see the young dog pitching into them. But what is it that these here Chapey! Pitchy, Bureau or Wardrobe interrupt him for in Frenchy? It is downright nonsense to allow those fellows to jabber in our Houses a language that nobody who is anybody can understand. Mackenzie is right. Those Canadians ought to talk our good gracious Majesty's English, or shut up. I cannot understand anything in this page and it is a perfect botheration to read these here reports, as Mister Hogan knows it wery vel."

Si nous avons rapporté en anglais les paroles de quelques députés et le monologue du Grand-Breton de Grey, c'est pour donner à nos lecteurs un avant-goût du plaisir qu'ils auraient à lire les numéros du *Mirror of Parliament*. Mais nous avons donné, sans doute, à ce projet plus d'importance qu'il n'en méritait. Tous les jours, il nous arrive des abonnements d'une localité où nous n'en obtiendrions plus certainement, si ce *Mirror* devait se publier, c'est-à-dire de la Chambre. Ces messieurs veulent bien payer quelques sous de leur poche pour avoir un rapport français; mais ils craindraient les reproches de leurs commettants, s'ils consacraient quelques milliers de louis de la caisse du pauvre peuple à une publication qui renfermerait 100 pages en

anglais pour chaque colonne en français. Aussi, que le comité soumette ses propositions à la Chambre et nous sommes assuré qu'il n'y aura que les députés assez chiches pour faire perdre des milliers de louis à la province, afin de ne pas payer un abonnement de leurs propres poches, qui voteront en faveur du *Miroir du Parlement*.

Comme notre entreprise est tout-à-fait particulière et qu'en fondant notre feuille dans des conditions si désavantageuses, nous n'avons demandé de faveurs à personne; nous sommes parfaitement libre de faire ce qu'il nous plaira. Que le *Miroir* brille ou qu'il reste à l'état de projet, nous n'en continuerons pas moins notre publication; seulement, on trouvera très-juste que nous conseillions aux députés qui, ne se contentant pas de rien faire pour le succès de notre modeste entreprise, ont voulu encore la tuer au moyen d'une publication hybride, subventionnée par l'Etat, d'aller se faire réfléter par le *Mirror of Parliament*.

VI^e PARLEMENT CANADIEN.

1^{re} SESSION.

{ 5^{ème} séance, mercredi,
3 mars, 1858.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

[Suite de la séance de mercredi.]

M. MacGee.—Je ne me serais pas décidé, M. le Président, à attirer sur moi l'attention de la Chambre, si en ma qualité de nouveau député, je n'avais pas, pour ainsi dire, le droit de parler sur le thème général de l'adresse. Il y a dans cette adresse quelques paragraphes que je blâme, en compagnie de presque tous mes collègues de cette partie de la Chambre; de plus, j'y ai remarqué une ou deux phrases que je reprocherai plus particulièrement aux conseillers de Son Excellence—les vrais auteurs de ce discours.

Je ferai d'abord mes objections générales. L'adresse me paraît plus longue qu'elle ne devrait l'être et, faut-il le dire? elle est, à mon sens, aussi obscure que longue. (Écoutez!) La multitude de mots n'est pas un indice certain d'une grande quantité de pensées; et de fait, cette adresse, semblable au cerveau de Mercurio, est remarquable "par une absence abondante de cervelle." (Rires et applaudissements.) Il y a d'abord dans les premiers paragraphes quelques assertions que la Chambre a répétées. Par exemple, il s'y est glissée une erreur historique qu'un de mes collègues a dénoncé hier; viennent ensuite de mystérieuses allusions aux intentions de nos ministres.

A l'ouverture de la première session d'un nouveau parlement, on avait le droit de demander au ministre un peu plus de nouveauté dans son programme. Au lieu de cela, il s'est contenté de nous parler de deux ou trois légères réformes qu'on avait déjà longuement discutées dans la presse et dont les ministres auraient tort de se faire gloire.

Parmi ces changements, je dois parler de l'abolition de la loi sur l'emprisonnement pour dettes et, soit de l'abolition des lois contre l'usure ou de l'élevation du taux de l'intérêt légal, et enfin d'une loi sur les banqueroutes. Dans tous ces changements, je ne vois aucun remède aux maux qui ont suivi la dernière crise financière et commerciale. On dirait qu'en rédigeant l'adresse, les ministres ont voulu imiter l'homme qui, pour consoler un malade lui parlerait de son cercueil et de sa tombe. (Écoutez, rires.)

Le relevé des revenus de l'exercice de dix-huit cent cinquante-sept montre un déficit de 2,800,000 louis, et tandis que l'adresse nous parle distinctement de nos maux, elle ne dit rien du remède qu'ils demandent. Il faut croire que les nombreuses occupations de l'Inspecteur-Général pendant sa campagne électorale ne lui ont pas permis de songer à ces questions importantes. En effet, l'hon. ministre a eu dernièrement le temps très-dur. (Rires.) On l'a vu voyager d'une extrémité de la province à l'autre, sans doute, dans le but louable de recueillir autant de renseignements que possible sur l'état du pays. Il

serait difficile de trouver un homme plus laborieux. [Rires.]

J'ai vu aussi avec plaisir, en feuilletant le livre des comptes publics, que l'hon. inspecteur-général a distribué à plusieurs sociétés des comités de Huron et de Bruce des copies des saintes-écritures. (Éclats de rire) C'est là un spectacle rare et consolant,—un ministre des finances, un chancelier de l'Échiquier qui devient volontairement missionnaire et se fait colporteur sur les bords du lac Huron! [Grands éclats de rire.] Il est à remarquer que l'inspecteur-général n'a pas jeté sa semence sur un sol ingrat, car ses anciens commettants paraissent avoir profité de la lecture du sacré volume et, bien qu'ils aient accepté l'évangile, ils ont rejeté le missionnaire. [Rires bruyants dans toute la salle.]

Le Président—commande au sergent-d'armes de maintenir l'ordre dans les galeries.

(A continuer.)

— Nous devons prévenir MM. les Membres et les employés du parlement, abonnés à notre journal, qu'ils trouveront leurs numéros du jour, aux bureaux de poste du Conseil ou de la Chambre, à 5 heures de l'après-midi.

Quelques personnes ont adressé à notre imprimeur des lettres relatives au *Journal des Débats*. Nous devons leur dire que M. Blackburn n'a absolument rien de commun avec notre administration, et que notre bureau, qui était d'abord dans le même bâtiment que son imprimerie, est à présent au No. 35, rue Yonge, près du lac.

— Nous avons reçu ces jours derniers plusieurs lettres d'abonnés retardataires qui nous demandent les premiers numéros du *Journal des Débats*. Cette semaine même nous serons en mesure de faire droit à leurs demandes.

LES JENKINS.

SCENES DE LA VIE AMERICAINE.

(Voir les Nos. 1, 2, 3, 6 et 7.)

Toute la ville fut fidèle au rendez-vous donné par le vieux Samuel. La curiosité publique était excitée par le langage des journaux, et nulle part autant qu'aux Etats-Unis les citoyens n'ont le goût des affaires publiques. C'est la seule récréation des *Yankees*. Plus de quinze mille personnes, hommes, femmes et enfants, étant réunis sur l'esplanade, Samuel Jenkins s'avança sur la plate-forme, et dit d'une voix grave et solennelle :

"Ladies and gentlemen,

"Si jamais nation puissante a été comblée depuis sa naissance des bénédictions de la divine Providence, c'est assurément la libre, grande et généreuse nation américaine. Pas une année, depuis tant d'années que nous avons proclamé notre indépendance, n'a cessé d'ajouter de nouvelles gloires et de nouvelles prospérités à celles que les années précédentes avaient déjà entassées sur nous. La grande république, qui baigne ses pieds dans la mer du Mexique, étend son bras droit sur le Pacifique et son bras gauche sur l'Atlantique. Des millions d'hommes peuplent aujourd'hui les solitudes que les daims seuls et les *buffalos* connaissaient avant l'arrivée de Walter Raleigh et de William Penn sur ces fortunés rivages. Des villes immenses s'élèvent sur le bord de ces fleuves que sillonnaient les barques des Indiens, et de nombreux chemins de fer portent d'une extrémité de l'Union à l'autre ce blé qui remplit nos greniers et que l'Europe nous envie. Mais où trouverons-nous, dans les limites de l'Union et peut-être sur le terre habitable, un pays plus aimable et plus beau que notre chère vallée du Scioto, dont la source glacée sort des entrailles profondes de la généreuse terre de l'Ohio, et arrose de ses eaux bienfaites, que grossit le *Red-River*, cette ville puissante, l'ouvrage de nos mains et l'orgueil de notre cœur? Qui a construit ces maisons dont l'architecture variée réunit toutes les beautés des monuments les plus merveilleux de l'Europe ancienne et moderne? Quel architecte, quel ingénieur a tracé ces larges rues qui ét coupent à angle droit avec une admirable symétrie? Qui a ré-

uni les prodiges de l'art à ceux de la nature en entourant de prairies, d'étables à porcs et de fertiles pâturages nos places publiques et nos carrefours ? Qui, si ce n'est ce peuple industrieux, puissant dans les travaux de la matière comme dans les travaux de l'intelligence, qui tient d'une main également ferme la charue et l'épée, et que les nations jalouses proclament, malgré elles, le plus grand, le plus magnanime, le plus intrépide et le plus riche du monde entier ?

Ici Samuel Jenkins s'essuya le front. Son exorde était terminé. D'immenses et unanimes applaudissements attestèrent l'effet de sa pompeuse éloquence. Il continua.

Qui ne croirait, citoyens, à l'éternelle durée d'une œuvre si admirable ! Mais le décret de la Providence est impénétrable. Un étranger, un Amalécite, est venu, qui a vu la gloire et la puissance du peuple d'Israël, et qui a voulu verser sur nos têtes les cendres de l'opprobre et de la désolation. Il a voulu qu'on dit de nous à l'avoir les paroles du prophète :

« La ville d'Ar a été ravagée pendant la nuit et Moab a gardé le silence ; ses murs ont été détruits, et Moab est resté dans la stupeur. » Oui, citoyens, un Français a osé former l'abominable projet de nous chasser de nos maisons, de renverser notre ville, de nous dépouiller de nos biens, nous les libres enfants de l'Amérique, et de s'établir en maître dans nos foyers en disant :

« Cette vallée est à moi ; cette ville est à moi ; c'est pour moi que le Scioto coule dans ces plaines, pour moi qu'il arrose le pied des collines, pour moi que les prairies sont ouvertes de troupeaux, et que les bateaux portent à l'Ohio le bois, la viande, le blé, et en rapportent les produits des îles ! »

A ces mots, un grognement formidable gortit de la foule et interrompit l'orateur. Heureusement Bussy était absent. Accompagné de maître Mason, il chassait tranquillement le daim à quelque lieue de Scioto-Town. Le vieux Samuel exposa longuement les prétentions de Bussy, et déclara qu'il n'avait aucun droit sur la vallée du Scioto. Il assura qu'un habile faussaire avait fabriqué ses titres de propriété et appliqué sur l'acte qu'il présentait le sceau du commissaire des terres publiques de Washington. On croit aisément ce qu'on désire. Tous les assistants étaient intéressés à la condamnation de Bussy. Personne ne s'avisa de discuter les mensonges de Jenkins. Après plusieurs discours d'une violence toute américaine, le meeting prit à l'unanimité les résolutions suivantes :

« Résolu que Charles Bussy, soi-disant propriétaire du sol de Scioto-Town, en réalité faussaire impudent, sera dépouillé de ses habits, plongé dans un tonneau de goudron liquide et roulé dans un amas de plumes ;

« Résolu qu'il sera chassé du comté avec défense d'y revenir, sous peine d'être pendu ;

« Résolu que le meeting vote des remerciements à M. Samuel Jenkins pour avoir rempli ses fonctions de maire avec tant de courage, et qu'il offrira une coupe d'argent en récompense à ce pieux et digne gentleman. »

Ces résolutions prises, l'assemblée se dispersa.

Bussy ne revint que le lendemain soir à Scioto-Town, suivi de son perfide avocat. En rentrant à l'hôtel Bennett, il soupa et monta dans sa chambre. Il était plein de gaieté et d'espérance de recouvrer, sinon sa forêt coupée et brûlée, du moins une magnifique indemnité. Il jeta les yeux par hasard sur le *Scioto-Herald*, et lut avec étonnement le compte-rendu du meeting de la veille. Le compte-rendu se terminait ainsi : « Il est probable que ce misérable faussaire n'a pas attendu le châtiement que lui réservait l'indignation publique. On croit que son avocat, maître Mason, lui a fait comprendre le danger auquel il s'exposait, et l'a conduit lui-même aux frontières du comté. De bonne foi, nous préférons ce dénouement, car il nous répugnait de souiller nos mains du sang d'un si vil coquin. »

J'aurais peine à décrire la fureur de Bussy. Il se leva, les yeux étincelants, les poings serrés, boutonna son habit, visita les amorces de son revolver, et courut au bureau du journal. Certes, s'il eût rencontré l'éditeur du *Scioto-Herald*, ce jour eût été le dernier du malheureux journaliste. Heureusement, la nuit était venue, les bureaux étaient fermés, et Bussy fut forcé de se coucher sans avoir tué personne.

La nuit porta conseil. Notre héros, en lisant les noms des orateurs du meeting, devina que le vieux Samuel Jenkins était

le principal auteur de la calomnie ; *is fecit cui prodest*. Il résolut de lui demander raison de sa conduite et de le forcer à se rétracter. Il se voyait seul en face d'une foule d'ennemis, mais ce n'était pas un homme ordinaire que notre ami Bussy. Il avait une âme naturellement intrépide et vigoureuse. S'il tenait peu à l'argent et dédaignait sa fortune perdue, il ne voulait pas reculer, même devant une force supérieure et irrésistible. Il grinçait des dents à la seule pensée de s'en aller sans avoir rien fait, et de laisser parmi les *Yankees* un nom déshonoré. Ajoutons qu'il était Français, et qu'il croyait tenir le drapeau de la France en pays étranger. Abaisser ce drapeau, n'était-ce pas abaisser la patrie ? Ces réflexions lui vinrent à l'esprit avec la rapidité de l'éclair, et il résolut de se faire justice à lui-même ou de mourir.

Dès le matin, il s'habilla avec soin, mit son revolver dans la poche de son paletot, son *bowie-knife* sur sa poitrine, déjeuna tranquillement, et sortit pour aller rendre visite à Samuel Jenkins. Toute la ville le connaissait déjà. Les étrangers sont rares à Scioto-Town, et la physionomie ouverte et énergique du jeune Français ne ressemblait guère aux visages contractés, osseux, basanés et tristes qui forment la majorité des visages américains. Une jeune et jolie Irlandaise qui faisait le service de l'hôtel Bennett, et qui avait entendu les discours qu'on tenait dans la ville contre le voyageur étranger, fut touchée de pitié en le voyant sortir. Elle l'arrêta sur le seuil de la porte et le pria de rester à l'hôtel.

—Ma belle enfant, dit Bussy, cela m'est impossible. Il faut que je sorte.

—Prenez garde, monsieur. On dit de vous des choses horribles, et Patrick m'a conté que vous vouliez assassiner George-Washington Jenkins.

—Qu'est ton ami Patrick ?

—C'est un brave jeune-homme qui me fait la cour et qui n'a qu'un défaut, celui de se coucher au soleil pendant le jour et de boire du whiskey toute la soirée. Tenez, le voilà qui nous regarde.

En effet, le bon Patrick et son ami Jack, pressés de gagner leur dollar, épiaient toutes les démarches de Bussy. Celui-ci s'en aperçut et ne s'en inquiéta point. La colère dont il était transporté ne lui permit pas de songer au danger. Il se fit indiquer la maison de Samuel Jenkins, et entra. Jack et Patrick, qui le suivaient de près, entrèrent presque en même temps.

George-Washington et Samuel étaient occupés à déjeuner quand on annonça l'arrivée du Français. Samuel pâlit et devina l'intention de Bussy ; mais George-Washington tira de son secrétaire un revolver, le mit sur la table, à portée de sa main, et continua son déjeuner. Il avait été marin pendant deux ans, et l'on assure même qu'il faisait la traite sur les côtes d'Afrique. Habitué à casser la tête d'un nègre indocile ou à le fouetter sans pitié, il ne faisait pas beaucoup de cas de la ville des hommes.

Bussy entra d'un pas ferme et marcha droit à Samuel Jenkins.

—Monsieur, dit-il, me connaissez-vous ?

Samuel pâlit et jeta un coup d'œil suppliant à son fils. Celui-ci voulu, entretenir.

—Ce n'est pas ainsi qu'on se présente, monsieur, dit George-Washington. Quel est votre nom ?

(A continuer.)

— Nous devons prévenir ceux de nos abonnés auxquels nous avons envoyé les premiers numéros du *Journal des Débats*, (à leurs demandes et comme spécimens, bien qu'ils n'eussent pas versé le montant de leurs souscriptions,) qu'à partir du No. 10, nous n'adresserons notre feuille qu'à ceux qui auront payé au moins une piastre d'avance.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. A Montréal, à Sorel, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

Au détail, chaque numéro du *Journal des Débats* se vend quatre sous.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.